



Communiqué 2020-16 30 mars 2020

Évènements et COVID-19

À tous les membres,

Nous avons eu pas moins de 4 évènements où des membres ont pu possiblement être contaminés par la COVID-19. Deux de ceux-ci découlent d'interventions tandis les autres sont imputables à des collègues de travail. Au moment d'écrire ces lignes, aucun cas n'est confirmé. CRQ a demandé aux agents de se confiner en attendant des confirmations. Le protocole utilisé vise à protéger nos membres, leurs familles et la population. Pour ce faire, il est impératif d'informer votre capitaine, de remplir un rapport SST et de ne pas hésiter à demander l'aide de la Fraternité.

Par insouciance, ou le fait de la nouveauté, nous constatons que la gestion de ces dossiers n'est pas uniforme au sein des postes de CRQ. **Vous devez impérativement, advenant que vous pensiez avoir été contaminé alors que vous êtes au travail, compléter un rapport SST.** Le but visé est de protéger vos recours vis-à-vis la CNESST, plutôt que d'utiliser vos journées de maladie si jamais un de nos membres venaient à être infecté.

Certains capitaines semblent minimiser le danger et ne demandent pas la rédaction du rapport SST. Si après discussion avec ce dernier vous avez des doutes, nous vous prions de contacter votre vice-président SST, Jean-Claude Daignault au 514-208-5575 qui vous aidera dans vos démarches. Il est en contact avec la haute direction de CRQ et a déjà fait plusieurs interventions en ce sens.

La façon d'intervenir sur route a été modifiée, nous devons aussi modifier nos propres comportements vis-à-vis nos collègues et nos familles pour éviter toutes contaminations. Il serait judicieux, si l'on croit avoir été exposé au travail, de s'isoler le plus rapidement possible, de vous décontaminer, dans la mesure du possible, d'informer les membres de votre équipe, de téléphoner à votre capitaine, et d'éviter de se promener dans des commerces ou autres endroits publics.

La Fraternité et CRQ collaborent dans la gestion de ces cas, mais l'importance dans la compréhension de ces dossiers, est le partage de l'information, d'où la prémisse de faire tous vos rapports. De plus, si vous contactez la ligne 811, soyez informé qu'il y a des patients plus prioritaires et selon le préposé à qui vous parlez, la même histoire peut aboutir à 2 ou 3 recommandations différentes!

Nous vous encourageons à continuer de nous contacter.

Merci
Votre exécutif